

rh19

Revue d'histoire du XIXe siècle

Numéro 22 (2001)
Autour de Décembre 1851

Hélène Blais

Les voyages français dans le Pacifique. Pratique de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale (1815-1845), Thèse de doctorat

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Hélène Blais, « Les voyages français dans le Pacifique. Pratique de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale (1815-1845), Thèse de doctorat », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 22 | 2001, mis en ligne le 04 septembre 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index286.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://rh19.revues.org/index286.html>

Document généré automatiquement le 01 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Hélène Blais

Les voyages français dans le Pacifique. Pratique de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale (1815-1845), Thèse de doctorat

1 Thèse de doctorat sous la direction de Daniel Nordman, École des hautes études en sciences sociales, Paris, soutenue le 21 juin 2000 devant un jury composé de Alain Corbin, Isabelle Merle, Daniel Nordman, Dominique Pestre et Marie-Claire Robic.

Ce travail tente d'apporter un éclairage sur les rapports entre science et empire à partir d'un exemple méconnu de l'historiographie française, celui des voyages dans le Pacifique de la première moitié du XIXe siècle. Il traite essentiellement des savoirs sur l'espace, eux-mêmes rarement pris en compte par les historiens de la géographie pour cette période, et s'interroge sur les interactions entre ces savoirs et la politique d'expansion coloniale de la Monarchie de Juillet.

Dans cette première moitié du XIXe siècle sont entreprises une dizaine de circumnavigations par lesquelles la Marine française tente de retrouver le prestige perdu après les défaites des guerres napoléoniennes. Les campagnes confiées aux commandants Freycinet (en 1817-1820), Duperrey (en 1822-1825), Hyacinthe de Bougainville (en 1824-1826), Dumont d'Urville (en 1826-1829 et 1837-1840), Laplace (en 1829-1832 et 1837-1840), Vaillant (en 1836-1840), Dupetit-Thouars (1836-1839) et Cécille (1837-1840) s'inscrivent dans la tradition des grandes missions scientifiques d'exploration illustrées par les voyages de Cook, Bougainville ou encore Lapérouse, mais elles s'en distinguent car elles s'effectuent désormais sans embarquement de savants civils. L'exclusion est décrétée officiellement par la Marine sous le prétexte de la discipline à bord, et c'est donc aux seuls officiers qu'incombe alors la tâche de répondre aux instructions préparées par l'Académie des sciences. Cette institution se charge d'établir des programmes de recherche qui concernent un large éventail de disciplines scientifiques (hydrographie, minéralogie, botanique, zoologie, météorologie), tandis que le ministère de la Marine encourage les officiers à recueillir des informations commerciales et politiques sur les territoires abordés, voire à faire de la prospection coloniale.

Dans le Pacifique, qui représente toujours une zone de parcours distincte lors de ces campagnes, les voyageurs français précisent ainsi l'hydrographie des archipels, collectent des spécimens de flore et de faune, s'interrogent sur l'avancée du corail et sur les formes volcaniques, et observent avec attention le comportement de la puissance maritime anglaise dans la région. En Océanie, on considère alors qu'il n'y a plus de terres à découvrir, mais que la connaissance du détail des îles est devenue une priorité. Le terrain s'offre ainsi comme laboratoire scientifique, mais aussi comme terre vierge de colonisation : Laplace et Dumont d'Urville achèvent tous deux leur voyage en 1840, sans savoir qu'ils mettent un terme aux grands tours du monde à la voile de la Marine française. En 1842, en effet, Dupetit-Thouars, ancien circumnavigateur devenu commandant de la toute nouvelle station navale de l'océan pacifique, prend possession des Marquises et de Tahiti. La colonisation du premier archipel a été planifiée par le gouvernement de Guizot. La seconde relève de la seule initiative de l'officier. Et ainsi, en moins d'un quart de siècle, le mode de la présence française dans le Pacifique a singulièrement changé. Cette mutation conduit à s'interroger sur les liens entre les entreprises géographiques et la colonisation des premiers territoires français en Océanie. Le propos de cette recherche a été d'éclairer les interactions entre les savoirs géographiques

et l'expansion coloniale, à la lumière des représentations de l'espace et des pratiques des voyageurs.

L'analyse de ces voyages implique une interrogation sur les conditions dans lesquelles ils sont préparés. Il s'agit, dans un premier temps, de saisir l'articulation entre les volontés politiques et les exigences scientifiques qui s'expriment au moment de la préparation des missions. La volonté d'équilibre et de paix guide la politique extérieure des ministères des Affaires étrangères successifs, alors que le ministre de la Marine engage ses officiers à prospecter avec attention dans les îles océaniques, en notant les richesses utiles. Les savants de l'Académie, eux, profitent des voyages pour élargir leur champ d'observation, en rappelant toujours l'incertitude qu'il y a à confier ces observations à des hommes qui ne sont que des marins. Le Pacifique, dont Malte-Brun signale encore en 1813 la méconnaissance, constitue alors un terrain favori pour les uns et pour les autres, tant il représente un espace ouvert. La navigation dans cet océan est en même temps fortement marquée par l'image qu'en ont laissée les voyageurs au siècle des Lumières. Les instructions aux voyageurs sont ainsi le lieu où s'expriment, avec plus ou moins de clarté, ces objectifs parfois difficiles à concilier. D'autant plus que ces instructions restent entièrement soumises à la lecture qu'en font les officiers qui, par leur formation, leur expérience et les ambitions propres à leur fonction, personnalisent aussi fortement chaque campagne.

De fait, c'est dans le temps même du voyage que se précise la nature du savoir acquis sur l'océan pacifique. Celui-ci est d'abord le lieu d'une collecte empirique. Les gestes quotidiens et répétitifs des voyageurs témoignent de la curiosité et de la volonté d'exactitude qui priment dans ce type d'expédition. La manière dont les officiers rendent compte de leur expérience (journaux de bord, croquis, puis récits de voyage et cartes) montre que les questions de mise en forme du savoir, portant sur la fidélité à ce qui a été vu et sur la légitimation de ce qui est dit, sont déterminantes pour ces voyageurs. Les modalités de la publication des textes, contrôlés par l'Académie, écrits à plusieurs mains et sur de longues années, distancient la connaissance de l'expérience immédiate de la navigation dans les îles. Ainsi, dans le passage du terrain au texte est inventée une représentation de l'océan pacifique, représentation dont les écrits des géographes contemporains et les comptes rendus des récits de voyage se font les diffuseurs. Aussi éparse que paraisse alors la connaissance acquise, aussi hasardeuses que soient les hypothèses sur les phénomènes proprement océaniques rencontrés par les voyageurs (corail, volcan), les textes et les cartes produits forment un discours nouveau sur l'océan, dans le sens où celui-ci est identifié comme une région spécifique, dont les voyageurs cernent les limites, l'unité, et qu'ils commencent à caractériser. Le recours à l'analogie pour comparer les îles entre elles, l'explication de la disposition des archipels en fonction des théories de Buache, la classification systématique des îles hautes et des îles basses, la fascination pour l'immensité maritime sont autant d'éléments qui contribuent à l'idée d'un espace homogène.

La question est alors de savoir quel est l'usage de cette géographie en formation. Une réponse semblerait s'imposer si l'on considère la chronologie : en 1842, la colonisation des archipels des Marquises et de Tahiti conclut deux décennies d'inventaire des ressources, de considérations géostratégiques et d'observation anxieuse des progrès de la colonisation australienne, puis de celle de la Nouvelle-Zélande en 1840 par les Anglais. On retrouve facilement dans le discours des officiers les traces d'une volonté impérialiste. Dès 1840, la création d'une station navale spécialement dédiée à l'océan pacifique montre bien que la zone est entrée dans la sphère des intérêts français. Cependant, dans le débat que soulèvent les prises de possessions de Dupetit-Thouars, les récits de voyage ne constituent pas un argument décisif pour les partisans de la colonisation. Ils semblent essentiellement servir à donner une légitimité " scientifique " aux parlementaires qui s'emparent du sujet pour réinventer des géographies du Pacifique propres aux nécessités du moment. Car les voyages, en réalité, ne peuvent être considérés comme des prémices à la colonisation, tant il apparaît que la géographie du Pacifique qu'ils ont permis

d'esquisser est peu pertinente au regard des îles désignées comme colonies françaises. Les palmarès des officiers n'attiraient pas l'attention sur les îles choisies. Les Marquises avaient d'ailleurs à peine été visitées lors de ces campagnes. Ainsi, de l'espace insulaire décrit par les voyageurs au triangle polynésien, image officielle de l'espace colonisé, il y a des passages, mais aussi des principes de représentation très divergents. Le discours sur l'Océanie est revu et corrigé. Les îles peuvent devenir le sujet d'une géographie coloniale, mais les liens entre cette géographie et celle qu'ont élaboré les voyageurs ne sont pas des liens de cause à effet.

Il apparaît ainsi que les officiers de marine, en cette première moitié du XIXe siècle, sont les représentants éminents d'une géographie qui fait sens indépendamment des objectifs maritimes ou politiques. À une époque où la discipline n'a pas encore la stature que lui donnera l'école vidalienne, la pratique du terrain et l'empirisme affirmé des officiers de marine dans le Pacifique esquissent la possibilité d'un savoir géographique, avec ses questionnements et ses modes d'explication propres. Le terrain parcouru dans ses voyages est finalement propice à ces discours. Le Pacifique acquiert par ces récits de voyage une unité nouvelle du point de vue des représentations françaises de l'espace. Dans la " cinquième partie du monde ", à peu près délimitée, reconnue pour son immensité et son caractère insulaire, sont désormais distingués des sous-ensembles, des centres et des dépendances, des analogies et des différences. Parallèlement, dans le discours colonial, se fige l'image géométrique parfaite d'un triangle polynésien. Un territoire est ainsi inventé, et les considérations spatiales entrent très largement dans sa définition. Mais si l'instrumentalisation du savoir est un fait, elle ne s'accomplit cependant que dans une certaine mesure. La géographie des zones colonisées n'est pas celle que sous-tend la géographie des voyageurs, et ce ne sont pas les îles ayant retenu l'attention des circumnavigateurs qui deviennent françaises. L'exemple de la Nouvelle-Zélande, très convoitée, reconnue dans le détail par Dumont d'Urville, et abandonnée de fait en 1840 alors que les Britanniques devancent les colons français de quelques semaines, est à cet égard révélateur. D'autres facteurs plus puissants que les tableaux dressés par les officiers de marine, liés à la politique étrangère, et notamment aux relations avec la Grande-Bretagne, déterminent les colonisations. Les pouvoirs savent évidemment choisir les données efficaces dans l'inventaire. Mais l'expérience des voyageurs dans le Pacifique montre que le savoir acquis lors de ces voyages peut fonctionner aussi indépendamment des idéologies liées à la conquête. La pratique des voyageurs signale ainsi, au-delà de ses contradictions, ce que pourrait être un savoir pertinent sur l'espace, une géographie raisonnée et indépendante.

Pour citer cet article

Référence électronique

Hélène Blais, « Les voyages français dans le Pacifique. Pratique de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale (1815-1845), Thèse de doctorat », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 22 | 2001, mis en ligne le 04 septembre 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index286.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés
